

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024 CONVOCATION DU 9 FÉVRIER 2024

Le 13 février 2024, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.

Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M. CHOCRAUX, Mme THELLIER-CUVELIER, M CHACORNAC, M. BAERT, Mme GELEZ, M. ROCHE, M. LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme CARON, Mme DA SILVA MARTINS, Mme PERAL, M. BOUVRY, M. OLIVE, M. GOHIER, Mme DELATRE, Mme DELTOUR (arrivée à 18h41 – pendant la présentation d'Explicité), M. HENRIQUET

PROCURATIONS :

M. DESPREZ à M. CHOCRAUX

Mme SINIARSKI à Mme GELEZ

Secrétaire de séance : M. HENRIQUET

DÉLIBÉRATION N°17/2024	[FINANCES] Autorisation de solliciter une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'installation de deux feux intelligents.
-----------------------------------	--

Monsieur le Maire explique le dossier d'amendes de police, il est une possibilité d'obtenir au niveau du département une subvention dans le cadre des amendes de police.

Dans ce cadre un dossier sera déposé en 2024 pour l'acquisition et la pose de 2 feux tricolores intelligents dont le montant est estimé à 10500€ HT.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et en avoir après en avoir délibéré à l'unanimité (19 voix pour), le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire de Solliciter les demandes de subventions « Amendes de Police » catégorie de travaux 2D à la hauteur de 75% soit une subvention de 8625 euros.

Séance du Conseil Municipal – Mardi 13 Février 2024

Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 16 FEV. 2024

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 16 FEV. 2024